le plus

> Des activités pour tous les âges

6-13 ans

Le village des **Sports**

Tu aimes faire du sport, jouer et te dépenser. Bienvenue au Village des sports ! **Chaque jour tu découvriras et pratiqueras des sports et des activités différentes.**

Les activités

Les enfants confectionnent leur programme à la carte et choisissent leurs activités parmi :

- Football
- Piscine
- Tennis
- Volley-ball
- Handball
- V.T.T
- Danse
- Basket
- Rugby

En plus, ils pourront pratiquer des activités fun et ludiques :

- Tir à l'arc (1 séance par semaine)
- Archery game (1 séance par semaine)
- Bubble foot (1 séance par semaine)
- Canoë (1 séance par semaine)

Des veillées chaque soir et un grand jeu dans la semaine.

Encadrement

Chaque animateur VIVA spécialisé dans une discipline sportive encadre les enfants tout au long de la journée. L'équipe est composée :

- 1 directeur (trice) BAFD et un assistant (e) sanitaire.
- 1 animateur (trice) pour 8 enfants
- Les activités spécialisées sont encadrés par des professionnels diplômés d'état.

Lieu

Le Lycée agricole de Chalosse est situé au cœur du Sud-Ouest à Mugron dans les Landes à 160 km de Bordeaux.
Il permet le déroulement d'une multitude d'activités sur place dans un cadre nature. Notre site comporte un mini-terrain de football, une piste d'athlétisme, un terrain de basket et de handball. Piscine, aux abords village, accessible à pied, en vélo, minibus ou transfert privatisé.
Un gymnase, des courts de tennis et un terrain de Rugby sont situés à 10min à pied du centre. L'activité canoë est encadré par un moniteur diplômé, transfert en car privatisé ou minibus.

Hébergement

Capacité : 60 enfants.
Chambres de 4 lits simples avec sanitaires et douches à proximité directe des chambres. Nombreuses salles d'activités sur place. Les menus sont variés et équilibrés. Tous les repas sont élaborés sur place par le cuisinier.

Transport

- Voyages accompagnés en TGV + car au départ de : Paris, Lyon, Marseille, Lille, Le Havre, Nantes, Toulouse et en car au départ de Bordeaux.

Information pratiques

- Attestation d'aptitude à la pratique des activités nautiques, obligatoire pour la pratique du canoë

Dates	Durée
Du 7/07 au 13/07 - Du 14/07 au 20/07 - Du 21/07 au 27/07 Du 28/07 au 3/08 - Du 4/08 au 10/08 - Du 11/08 au 17/08 Du 18/08 au 24/08	7 jours
Du 7/07 au 20/07 - Du 14/07 au 27/07 - Du 21/07 au 3/08 Du 28/07 au 10/08 - Du 4/08 au 17/08 - Du 11/08 au 24/08	14 jours